

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **CRISE SANITAIRE : RAPPEL DES DISPOSITIFS POUR PROTÉGER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES EN LOT-ET-GARONNE**

Agen, le 10 novembre 2020

Le contexte sanitaire inédit que nous vivons constitue un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs. L'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours est actif et opérationnel pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

Si elles se sentent en danger, **les femmes peuvent quitter leur domicile** avec leurs enfants à tout moment, et ce **sans devoir disposer d'une attestation**. Les policiers et les gendarmes ont été formés à ces situations d'urgence.

#### 1 – Pour être écoutée et aidée dans la situation sans besoin d'hébergement

Les structures d'accueil, d'écoute et d'orientation et le référent du département prennent les appels téléphoniques directement, rappellent toute personne ayant laissé un message et répondent aux mails.

**Référent Violences** - 07 85 38 05 07 – [reseau-entraide-violences@orange.fr](mailto:reseau-entraide-violences@orange.fr)

**Planning familial** – AGEN - 05 53 66 27 04 – [planningfamilial47@orange.fr](mailto:planningfamilial47@orange.fr)

**Maison des femmes** – VILLENEUVE SUR LOT – 05 53 40 03 62 – [maison.femmes@laposte.net](mailto:maison.femmes@laposte.net)

**Chrysalides 47** – Secteur Ouest -06 48 05 31 96 – [chrysalides47@gmail.com](mailto:chrysalides47@gmail.com)

**La ligne d'écoute 3919**, numéro national gratuit et anonyme fonctionnant du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h

**Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État**

Tél : 05 53 77 61 92 / 61 90

Mél : [pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr)

 @Prefet47  Préfète de Lot-et-Garonne

## 2 – Pour signaler des violences

Le recours aux forces de l'ordre reste possible en cas d'urgence.

Il est également possible de signaler l'existence de violences et d'obtenir des conseils sur le site internet : **[www.arrêtonslesviolences.gouv.fr](http://www.arrêtonslesviolences.gouv.fr)** rubrique « signaler une violence » ; en adressant un SMS au **114**.

## 3 – Pour être hébergée

Téléphoner au **115**.

L'hébergement en urgence est assuré notamment pour les personnes n'ayant aucune solution d'hébergement amical ou familial.

Les personnes hébergées sont soumises aux conditions de confinement. Les mesures barrières sont mises en œuvre et rappelées.

## 4 - Transport

Le dispositif taxi pour des transports d'urgence (hébergement – plainte...) peut être sollicité par les professionnels. Les taxis assurent la désinfection de leur véhicule après chaque transport.

**Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État**

Tél : 05 53 77 61 92 / 61 90

Mél : [pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr)

 @Prefet47  Préfète de Lot-et-Garonne

Place de Verdun  
47920 AGEN CEDEX 9